

Communiqué de presse

Mardi 22 mai 2007

Un oui franc à une révision de l'AI tournée vers l'avenir

Mot d'ordre d'economiesuisse pour le 17 juin 2007

economiesuisse soutient fermement la 5^e révision de l'AI. L'assainissement de l'assurance invalidité est urgent. Les dettes, qui totalisent déjà 10 milliards de francs, augmentent chaque jour de 4 à 5 millions de francs. Par ailleurs, l'endettement croissant de l'AI menace aussi l'AVS à moyen terme. En effet, les déficits de l'AI sont couverts par le fonds AVS. La présente révision proposée allège les dépenses de l'AI de 500 millions de francs par an en moyenne. Elle constitue un passage obligé pour la garantie à long terme de l'assurance invalidité.

Non seulement la 5^e révision de l'AI réaffirme le principe selon lequel « la réinsertion prime sur la rente », mais elle prévoit concrètement des moyens pour le réaliser. Grâce aux nouvelles mesures proposées, il est possible d'aider les personnes concernées dans un délai de quelques semaines seulement au lieu d'un ou deux ans comme c'est le cas aujourd'hui. La rapidité de l'intervention est un facteur clé pour permettre à la personne de garder son emploi. Les employeurs bénéficieront d'un encadrement professionnel et d'un soutien financier lors de l'intégration de personnes handicapées. Enfin, l'amélioration de la collaboration entre les assurances, les employés et les entreprises permettra d'améliorer encore le taux d'emploi des handicapés en Suisse.

La 5^e révision de l'AI ne suffira pas à assainir l'assurance invalidité. Mais elle constitue un premier pas essentiel dans cette direction. Il est dans l'intérêt de la place économique suisse d'avoir des assurances sociales saines. Par conséquent, economiesuisse soutient fermement la 5^e révision de l'AI.

Pour toute question :

Chantal Balet Emery, responsable romande, tél : 079 628 56 87
chantal.balet@economiesuisse.ch

Maryline Basset, responsable de projet, tél : 078 854 04 76
maryline.basset@economiesuisse.ch